



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 02 MAI 2016

Présents : Maryse ANNET, Yves BLOT, Agnès CATOIRE, Jean Claude DELORME, Emmanuelle DENIS, Franck DEVELAY, René DUGUÉ, Christophe PARAT,

Excusés : Jean-Guy LEBEAU, donne pouvoir à Agnès CATOIRE, Bernard MÉTRAT donne pouvoir à Christophe PARAT, Gerhard SCHNEIBEL donne pouvoir à René DUGUÉ

Secrétaire de séance : Franck DEVELAY

Approbation du précédent compte rendu : pas d'observations, accepté à l'unanimité.

Il est ensuite procédé à l'examen des sujets inscrits à l'ordre du jour.

1. Achat de matériel

La tondeuse autoportée actuelle, achetée en 2003 pour un montant de 3500 € TTC, nécessite de nouvelles réparations, cette fois pour un montant de 472 € HT. Le matériel arrive en fin de vie.

Afin d'en assurer le renouvellement le plus pérenne possible, Jean-Yves Perrin, épaulé par Bernard Métrat, ont essayé plusieurs modèles et se sont rapprochés d'autres communes pour connaître leur évaluation. En résulte les 2 propositions suivantes pour l'achat d'une nouvelle tondeuse autoportée :

Matériels de chez DURY à Saint-André-le-Désert :

Modèle « SNAPPER », prix 2 659 € TTC

Modèle « TURN ZERO », prix 4 399 € TTC

Suivant un devis des Ets DURY à Saint-André-le-Désert qui proposent en plus une reprise de l'ancienne tondeuse de 500€ TTC

Décision prise à l'unanimité pour l'achat de la tondeuse « TURN ZERO ». (Hauteur de coupe, maniabilité, nettoyage...)

L'achat de la nouvelle tondeuse serait passé en fonctionnement, avec récupération de la TVA.

2. Contrat de maintenance avec la société ARATAL

Le monte-personnes installé et réceptionné à la salle communale doit faire l'objet d'un contrat de maintenance et être contrôlé annuellement.

Décision prise à l'unanimité de contracter le contrat de maintenance comprenant interventions en cas de panne et visite périodique annuelle proposé par l'installateur ARATAL pour 240€ HT

Une clé est nécessaire au fonctionnement, elles seront remises comme suit :

- 1 clé au foyer,

- 1 clé au club des anciens,
- 1 clé à la commune pour location de la salle,
- 1 clé à la cantine,

La clé ne sera pas laissée à demeure sur le pupitre de commande pour éviter les usages intempestifs et inadaptés.

3. Appel à projet du conseil départemental

Un dossier explicatif des demandes des appels à projet recevables et leur constitution a été envoyé par le conseil départemental (remplacement à terme du PIC).

Pour information, il est fort probable que ce soit la dernière année où un appel à projets soit fait aux communes. Les appels à projet risquent d'être recentrés sur les Communautés de Communes.

Nous avons identifié les projets suivants susceptibles de bénéficier de subventions :

- Réfection des peintures de la salle communale, pour un montant supérieur à 10 000 €,
- Remplacement des menuiseries de la petite salle,
- Travaux de l'église de Saint-Hippolyte. Suivant les précédentes études chiffrées, le coût des travaux pour les tranches identifiées seraient compris entre 50 000 et 100 000 €

Pour bénéficier d'une subvention du conseil départemental concernant des travaux à Saint-Hippolyte, il faut obligatoirement bénéficier aussi d'une subvention de la DRAC. (Direction Régionale des Activités Culturelles)

Délibération prise à l'unanimité pour déposer un dossier de demande de subvention sur un bouquet de travaux d'environ 30 000 € pour Saint-Hippolyte. Suivant devis déjà reçus de la part d'entreprises consultées. Dossier à déposer avant fin mai.

Si le projet n'obtient pas l'attribution de subventions de la DRAC et du Conseil Départemental ou si les subventions sont trop faibles, la commune ne s'engagera pas dans ces travaux

4. Délibérations diverses

Sans objet.

5. Compte rendu des commissions et réunions

Commission de sécurité

Visite effectuée par la commission de sécurité le 19 avril, à la salle communale. Quelques non conformités sont à lever :

- Obligation de peindre les tuyaux de gaz en jaune,
- Coupure de la gazinière à déplacer pour la rendre accessible
- Visite périodique à faire pour la gazinière, et remplir le carnet d'entretien
- Nécessité d'un sifflet ou d'une corne de brume ou tout autre système d'avertissement sonore en cas d'incendie,
- Mise à jour du plan d'évacuation de la salle,
- Attestation de conformité et contrôle de l'installation gaz,

La salle est classée en catégorie 4 alors qu'elle devrait être en catégorie 3. Courrier de requalification à adresser à la commission de sécurité. Ce sera fait dans les jours prochains. Les contraintes en catégorie 3 étant nettement moins élevées qu'en catégorie 4.

6. Questions diverses

- **Projet de maraichage à Saint-Hippolyte :**
Notre demande a reçu une réponse négative de la part de la préfecture qui confirme la nécessité d'une révision du PLU pour accepter ce projet ou d'autres
Le projet d'installation est finalement abandonné par les personnes porteuses.
- Le schéma départemental de coopération intercommunale a été arrêté le 29 mars. Un courrier de la préfecture reçu en mairie confirme le rattachement de la commune de Bonnay à la Communauté de Communes du Clunysois
- La présentation et la distribution de la plaquette du Pays d'art et d'Histoire est organisée le samedi 14 mai à 11h. M Bruno Garrigue, habitant de Besanceuil, qui a réalisé les clichés pour cette cette plaquette a réalisé les tirages et l'encadrement de ces derniers. Les 14 tirages seront affichés à cette occasion.
- Célébration du 08 mai, rendez-vous à 11h00 au monument aux morts. Un affichage sera réalisé dans les lieux d'affichage municipaux.
- Coupure d'électricité prévue à Saint-Hippolyte le 09 Mai.
- AG de l'association de portage des repas à domicile le 10 Mai.
- Rendez-vous des prochaines commissions :
 - Commission bâtiment, 28 Mai à 10h00
 - Commission communication, 21 Mai à 10h00
 - Commission fleurissement le 11 Mai

La statue de la Madone est finie de restaurer,
Une recherche est en cours pour le remplacement du dessus du socle en pierre avant repose de la statue

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 22h15

PROCHAINE REUNION LE LUNDI 06 JUIN 2016 à 20 HEURES 30